

Statistiques du livre québécois pour la jeunesse et programmes gouvernementaux d'aide à l'édition (1991-1998)

• Édith Madore •

Summary: In this contribution, Édith Madore gives a report on the actual state ("état présent") of Quebec children's literature, and studies the policies that the Federal and Quebecois governments have implemented in their various programs mandated to help publishers diversify their production. The attempts made in having a reasonable access to the French market indicate that the international diffusion of Quebecois literature is a complex task implying long-term commercial planning.

Résumé: Dans cet article, Édith Madore donne un état présent de l'édition pour la jeunesse au Québec et fait le point sur les politiques fédérale et provinciale de l'aide aux éditeurs pour la jeunesse. Les tentatives de percer le marché français montrent la complexité de la problématique de la diffusion du livre québécois à l'étranger.

Le présent article correspond à une partie de mes travaux de recherche postdoctorale, entrepris dans le cadre du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université Laval. Les statistiques du livre québécois pour la jeunesse et les programmes gouvernementaux d'aide à l'édition illustrent une première phase de mon projet de recherche global, qui portait initialement sur "Les conditions de diffusion du livre québécois pour la jeunesse en France et leur contrepartie française au Québec de 1991 à 1998".

Problématique

Dans un premier temps, après avoir pris des informations auprès de la Bibliothèque nationale du Québec, du Bureau de la statistique du Québec, de Statistique Canada, de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et

de fonctionnaires de différents ministères qui compilent des données statistiques sur le sujet, j'ai constaté qu'il existe très peu de données chiffrées sur l'exportation du livre pour la jeunesse et même de statistiques officielles sur cette production. Par exemple, on peut difficilement calculer l'importation et l'exportation de livres québécois: quand le livre sort du pays, on le qualifie d'"exportation" et quand le livre revient, non vendu, on le qualifie d'"importation" dans les statistiques actuelles.

Bref, il est difficile de recueillir des chiffres car, même en réunissant toutes les données disponibles, dans les rapports sur le livre, les termes utilisés, telles les catégories d'éditeurs, les catégories de livres, sont rarement différenciées par secteurs et on peut donc difficilement évaluer l'impact du secteur jeunesse sur l'ensemble de la production.

Cependant, ces démarches pour obtenir des chiffres dans le secteur de la littérature pour la jeunesse au Québec, pourraient profiter à l'ensemble du secteur du livre, et servir de critères de comparaison avec les autres volets de la littérature québécoise. Des intervenants du milieu du livre, —rencontrés au cours de mes recherches préliminaires afin de recueillir de l'information et des pistes sur les statistiques du livre et les données relatives à la diffusion du livre en France, — m'ont déjà signifié leur appui tout en faisant ressortir les éléments utiles ou nécessaires de mon projet de recherche.

Rémy Simard (Boréal) croit qu'il faut d'abord privilégier l'échange d'informations entre la France et le Québec. Robert Soulières (Soulières éditeur) met l'accent sur l'étroitesse de notre marché et les problèmes de diffusion existant en France et en Suisse. Bertrand Gauthier (La courte échelle) constate que le marché des ventes de livre jeunesse est en nette régression depuis 1993. Selon lui, il ne faut pas privilégier les échanges France/Québec; les éditeurs québécois doivent plutôt rattraper le retard qu'ils ont sur la pénétration du marché français. Daniel Sernine (MédiasPaul) croit utile d'identifier les obstacles et les barrières que dresse la France devant nos éditeurs, pertinent de dégager des pistes de solutions et *nécessaire d'établir des statistiques claires et fiables sur les échanges commerciaux dans le secteur du livre*. D'ailleurs, en 1998, il est de plus en plus question de doter le Québec d'un *observatoire du livre et de l'édition*¹:

Finies les traditionnelles listes de best-sellers compilées au gré de la bonne volonté des libraires. Finies les annonces annuelles sur les progrès de l'édition de poche ou la chute brutale du livre d'art. On saurait enfin quelle place le livre "made in Québec" occupe dans nos librairies. Exportons-nous pour la peine en France ou au Canada anglais? (...) Quel rouage de l'industrie est le plus affecté par la prétendue crise du livre?

Enfin, Raymond Vézina (Graficor) croit "davantage aux initiatives commerciales privées, appuyées d'abord par les instances politiques, puis

par les infrastructures des organismes professionnels". Selon cet éditeur, mon étude apporterait un prolongement aux suggestions du rapport Déri, qui a montré le déséquilibre des échanges dans le domaine du livre entre le Canada et la France. L'étude permettrait, en outre, de cerner la problématique qui entoure la diffusion du livre québécois en France et de fournir des indications sur le type d'actions à entreprendre par les éditeurs et instances gouvernementales afin de mieux pénétrer le marché français. Cinq propositions du Rapport Déri visaient "à en arriver à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension réciproque qui devraient conduire par la suite à une amélioration des échanges"²:

1. Échanges de statistiques (entre le Canada et la France);
2. Échanges de données sur les livres disponibles;
3. Échanges de stagiaires;
4. Échanges entre associations professionnelles;
5. Le transport et les taxes (comment atténuer les coûts).

Thomas Déri, actuellement directeur d'Exportlivre et président de la Librairie du Québec à Paris, a également formulé une série de recommandations sur la distribution et sur l'information pour que le livre rejoigne le lecteur; il a suggéré l'établissement d'un centre d'information sur le livre canadien de langue française à Paris.

Aux données issues de la recherche préliminaire, effectuée en 1996-1997, s'ajoutent toutefois des éléments nouveaux, telle la participation du Québec à titre d'hôte au Salon du livre de Paris, en mars 1999; les éditeurs y espèrent percer le marché français.

Mon projet de recherche global vise donc à élaborer une étude de marché qui permettra de mieux connaître le statut des livres québécois et français. Le premier volet de la recherche consiste à recueillir les statistiques sur l'édition du livre au Québec et au Canada et à examiner les programmes gouvernementaux d'aide à l'édition au Québec et au Canada, de 1991 à 1998.

Statistiques sur l'édition du livre au Québec et au Canada

Pour l'obtention de statistiques sur le livre destiné à la jeunesse, j'ai surtout tenu compte des recettes, des tirages, du nombre de titres publiés, des exportations et de l'aide financière gouvernementale, données chiffrées que j'ai tenté de comparer avec les statistiques du livre en général.

Selon les chiffres du ministère de la Culture et des Communications du Québec (Hardy)³, 98 maisons d'édition détenaient un certificat d'agrément émis en vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre en 1995. Sur ce total, sept maisons se classent

dans les catégories Jeunesse uniquement et Jeunesse et autre, comptant pour 7,2 % des maisons d'édition agréées (Hardy, p. 24).

Ces 98 maisons d'édition agréées enregistraient des ventes totalisant près de 153 millions de dollars et bénéficiaient d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 15,4 millions \$; les recettes s'élevaient donc à 168,2 millions \$, tandis que celles des maisons de type Jeunesse uniquement et Jeunesse et autre totalisaient 17,2 millions \$. Si nous ne tenons compte que des 98 maisons d'édition agréées (car les autres maisons ne sont pas comptabilisées dans les statistiques du ministère de la Culture et des Communications), les recettes de l'édition pour la jeunesse atteignaient 10% des recettes totales de la production éditoriale québécoise (17,2/168,2 millions \$) (p. 36). On peut aussi remarquer que "de 1983 à 1995, les recettes des maisons d'édition se sont accrues de 106 millions, ce qui correspond à une hausse de 170 % de l'ensemble des recettes" (p. vii).

Ces maisons d'édition ont publié 4 448 titres au cours de l'année 1995, dont 769 titres appartenant aux secteurs Jeunesse uniquement et Jeunesse et autre, incluant les nouveautés, les réimpressions et les rééditions, ce qui fait 17 % de la production totale, et 35 % de la production Littérature (2 171 titres).

Le nombre d'exemplaires total s'élève à près de 16 millions (un peu plus de 2 millions dans les catégories Jeunesse uniquement et Jeunesse et autre) et le tirage moyen est de 3 927,6 livres. Si on considère le tirage moyen, la catégorie Jeunesse uniquement possède le plus fort tirage avec 4 479,3 exemplaires, tandis que la catégorie Jeunesse et autre se contente de 1 914,7 exemplaires. Dans le secteur Littérature, environ le tiers des exemplaires sont des livres appartenant aux deux catégories jeunesse (p. 31-32).

Dans l'enquête menée par Statistique Canada⁴ sur le profil de l'édition et de la diffusion exclusive de livres au Canada, couvrant les années 1991 à 1997, on peut voir que 11 400 livres ont été publiés en 1996-97, incluant les manuels scolaires, les livres pour la jeunesse, la littérature générale et autre. Sur ce nombre, 1 037 livres pour la jeunesse ont été édités, ce qui équivaut à 9% des ouvrages édités au Canada (Tableau 1).

Les ventes de livres au Canada ont représenté 1,495,919 (000 \$), dont 33,7 millions \$ concernant les livres pour la jeunesse. Les exportations et autres ventes à l'étranger (\$) ne distinguent pas les catégories d'ouvrages.

Si on examine maintenant le profil de l'édition et de la diffusion exclusive de livres au Québec, de 1991 à 1997 (Tableau 3), 541 livres pour la jeunesse ont été édités au Québec, en 1996-97, sur un total de 3 699, ce qui donne 14% des ouvrages édités au Québec. On compte, cette année-là, 13,4 millions \$ de ventes d'ouvrages au Canada, sur un total de 378,5 millions \$, ce qui fait 3% des ventes de livres pour la jeunesse au Québec. Les exporta-

tions et autres ventes à l'étranger représentent 65,3 millions \$ et les recettes totalisent 467,2 millions \$.

Les "Ventes nettes à l'extérieur du Canada de propres ouvrages des maisons d'édition selon la catégorie commerciale de l'ouvrage" (Tableau 20) des Exportations montrent 4,8 millions \$ pour les Livres pour la jeunesse et 106,4 millions \$ pour les Exportations totales.

Les *Statistiques de l'édition au Québec en 1996*, publiées par la Bibliothèque nationale du Québec, témoignent de la production annuelle de livres et de brochures, ainsi que des journaux, des revues et des annuels déposés pour la première fois à la Bibliothèque⁵. Un lexique explique la différence entre une "brochure" ("publication non périodique imprimée comptant au moins 5 mais pas plus de 48 pages (pages de couverture non comprises), éditée dans le pays et offerte au public. (Source: Unesco)") et un "livre" ("publication non périodique imprimée comptant au moins 49 pages (pages de couverture non comprises), éditée dans le pays et offerte au public. (Source: Unesco)" (Fournier, p. 47). On peut voir que ces différences excluent les albums pour enfants de la catégorie "livre", parce que les albums contiennent généralement 24 pages; ils sont donc relégués au rang de "brochure". Cela fausse donc quelque peu, au départ, les données sur les catégories, les tirages et le nombre de titres des livres publiés au Québec, si on les compare avec les statistiques d'autres ministères ou organismes.

"Les publications sont regroupées sous dix types d'éditeurs afin de mesurer les pôles de production de l'édition au Québec" (p. 27): Éditeurs commerciaux; Gouvernement du Québec; Gouvernements locaux et multilocaux; Maisons d'enseignement; Compagnies et institutions financières; Associations diverses; Associations étudiantes; Services sociaux et de santé; Communautés culturelles; Autres:

Les éditeurs commerciaux, c'est-à-dire tous les éditeurs qui font de l'édition leur activité principale, occupent environ la moitié du marché. Ces éditeurs ont publié 49,8 % des titres, soit 4 491 [...]

Le livre domine de plus en plus l'ensemble de l'édition commerciale. Sa part, qui se situait à 80,7 % en 1994 et à 81,1 % l'an dernier, atteint 82,6 % en 1996. La sous-catégorie littérature jeunesse livre toujours la proportion de livres la plus faible, mais cette proportion met fin à sa courbe descendante: passée de 52,3 % à 49 % en 1994, puis à 45,1 % l'an dernier, elle remonte à 56,4% en 1996, avec 248 livres et 192 brochures. (p. 28)

En 1996, 6 008 livres et 3 014 brochures ont été recensés par la Bibliothèque nationale du Québec, pour un total de 9 022 livres et brochures (p. 22). Sur ce nombre, 254 livres et 215 brochures (469) ont été publiés dans la catégorie Littérature jeunesse. "En Langues et littérature, la sous-catégorie

littérature jeunesse, qui progressait depuis 1993 pour atteindre 618 titres en 1995, retombe à 469 titres, c'est-à-dire à un niveau voisin de 1993 (451 titres)" (p. 23) et "en littérature jeunesse, le nombre de titres a baissé de 31,7% et le tirage moyen a diminué aussi, passant de 8 261 exemplaires à 7 932 exemplaires cette année" (p. 26). Une chose qui ne change pas d'un rapport statistique à un autre, c'est la diminution des titres publiés en littérature pour la jeunesse, des années 1993 à 1996: "La sous-catégorie littérature jeunesse rassemble à elle seule 3 720 340 exemplaires, dont une part importante est destinée à l'exportation" (p. 26); "La production massive destinée à l'exportation en littérature jeunesse rassemble 476 titres et 3 760 590 exemplaires. L'an dernier, on comptait 618 titres et 5 105 421 exemplaires. Le tirage moyen, qui était de 8 573 exemplaires l'an dernier, se situe à 8 309 exemplaires en 1996" (p. 33).

Le tirage global des éditions commerciales en 1996 s'élève à 14 463 597 d'exemplaires, alors que le tirage moyen est de 3 221 exemplaires: "En littérature jeunesse, le nombre de titres publiés a diminué de 38%, mais le tirage moyen, qui avait chuté de 14 084 à 8 382 exemplaires l'an dernier, se maintient à 8 353 exemplaires en 1996" (p. 29).

Au Bureau de la statistique du Québec, on constate qu'"Il existe au Québec 135 entreprises engagées dans le secteur de l'édition et de la diffusion de livres sur une base industrielle et commerciale, c'est-à-dire dont l'édition ou la diffusion est l'activité principale. Ces entreprises ont un chiffre d'affaires de 486,8 millions de dollars en 1993-94 pour la publication de 6 241 titres au cours de l'année"

La proportion des ventes de livres à l'étranger tend à augmenter au cours des années. A ce titre, en 1993-94, les maisons d'édition réalisaient 16 % de leur vente de livres à l'extérieur du Canada, comparativement à 6 % en 1991-92 [...]

En considérant les informations de la Bibliothèque Nationale du Québec et du dépôt légal, il est possible de répartir la production des éditeurs selon la catégorie de sujet. C'est ainsi qu'au Québec en 1995, (...) 7 % sont des ouvrages pour la jeunesse. (Bessette, p. 73-74)

En 1995, 618 titres sont des ouvrages pour la jeunesse et les autres titres comptent pour 8 575. Le tirage des ouvrages pour la jeunesse est de 5 105 421, sur 21 617 387 pour les autres titres, ce qui fait 23 % des tirages: le nombre de titres publiés au Québec a augmenté, comparativement à 1993. Par contre, cette augmentation du nombre de titre est accompagnée d'une diminution importante dans le nombre d'exemplaires produits. Le tirage moyen par titre passe de 3 537 exemplaires à 2 509 exemplaires en 1995, une diminution de près de 30 % dans le tirage moyen (p. 74).

L'Association nationale des éditeurs (ANEL), dans le cadre de Québec Édition, a rassemblé des statistiques sur les ventes par catégories et sur

les ventes par éditeurs, à Paris, à Bruxelles et à Genève. J'ai utilisé les statistiques sur Paris.

D'après la brochure "Statistiques, ventes par catégorie", Paris 1998, voici les éditeurs placés dans la catégorie Jeunesse: Acadie, Alliage, Boréal, Chouette, Courte échelle, De la paix, Héritage, Hurbutise HMH, Leméac, Marie-France, Phidal, Pierre Tisseyre, Québec/Amérique, Raton Laveur. Le total de leurs envois s'élève à 14 027,88 \$, et le total de leurs ventes à 6523,22\$. Le pourcentage des ventes est donc de 47%. Il est très élevé, si nous le comparons à ceux des autres catégories, pour lesquelles nous obtenons les pourcentages suivants: Arts: 16%; Éducation: 15%; Informatique: 8%; Littérature: 20%; Sc. humaines: 17%; Tourisme: 16%; Revues: 7%⁷.

L'Association des libraires du Québec (ALQ) ne détient pas de chiffres officiels sur les ventes faites en librairies, ni sur les parts de marchés. Pas plus que l'Association des distributeurs exclusifs de livres en français (ADELF), dirigée par Georges Laberge, n'a de chiffres sur la distribution. L'ADELF a repris ses activités, en septembre 1998, qui étaient suspendues depuis plusieurs années.

Statistiques de l'édition en France et programmes gouvernementaux

Les statistiques françaises sur le livre sont regroupées au Syndicat national de l'édition à Paris, dont les chiffres annuels paraissent en mai dans la publication *L'Édition du livre en France — Statistiques*. Le Syndicat possède en outre un centre de formation, l'ASFORED, carrefour d'enseignement des métiers de l'édition⁸.

Le Ministère de la Culture et de la Francophonie à Paris propose des programmes d'aide à l'édition et à la diffusion du livre français. Le Centre national du livre, présidé par le directeur du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Francophonie, offre des bourses d'écriture aux écrivains de la francophonie, entre autres.

Programmes gouvernementaux québécois et canadiens d'aide à l'édition (1991-1998)

Afin de connaître l'éligibilité des éditeurs à l'aide financière gouvernementale, j'ai consulté les programmes des ministères et organismes des gouvernements fédéral et provincial.

Statistique Canada calcule le montant et la source de l'aide financière reçue, selon la taille et la langue de l'éditeur. Par exemple, en 1996-1997, moins de 250 000 \$ ont été accordés à 71 entreprises oeuvrant en français; 69% d'entre elles ont reçu de l'aide financière (fédéral, provincial, autres). De 250 000 \$ à 999 999 \$ ont été accordés à 41 entreprises oeuvrant en français; 80,5% ont reçu de l'aide financière. De 1 000 000\$ à 4 999 999\$ ont

été accordés à 36 entreprises oeuvrant en français; 80% ont reçu de l'aide financière. Enfin, 5 000 000 \$ et plus ont été accordés à 12 entreprises oeuvrant en français; 58,3% ont reçu de l'aide financière⁹.

Au ministère de la Culture et des Communications du Québec, on estime que les subventions reçues ont, pour leur part, augmenté de 191% de 1983 à 1995, passant de 5,3 millions à 15,4 millions, soit une aide additionnelle de 10 millions. Cette augmentation est toutefois attribuable à une aide fédérale plus importante; elle représente 85% de l'aide gouvernementale octroyée. Le gouvernement fédéral a, en effet, octroyé 8 millions de plus en 1995 pour soutenir les maisons d'édition québécoises. Le gouvernement du Québec a, pour sa part, attribué près de 2 millions de plus à ces entreprises en 1995 comparativement à 1983" (Hardy, p. 17). Le gouvernement du Québec a opté pour une exemption de la taxe de vente sur le livre pour appuyer le secteur de l'édition et l'ensemble de l'industrie.

Le programme d'aide à l'édition du Conseil des Arts du Canada comprend deux volets: les subventions globales et les subventions aux nouveaux éditeurs:

Les subventions globales offrent une aide de fonctionnement aux éditeurs professionnels établis, qui ont un programme de publication continu comportant au moins seize titres admissibles à leur catalogue. (...) Le montant des subventions repose sur la production des deux années précédentes et sur les intentions indiquées par les éditeurs, mais il est destiné à compenser des déficits de publication futurs.

Et "Les subventions aux nouveaux éditeurs s'adressent aux petites ou aux nouvelles maisons d'édition dont le catalogue compte entre quatre et quinze titres admissibles"¹⁰. Les subventions annuelles sont de 5, 10, 15, 20 ou 25 000\$.

L'admissibilité des éditeurs au programme d'aide à l'édition se base sur une direction éditoriale qui se trouve au Canada et une maison étant la propriété de Canadiens dans une proportion de 75% ou plus. En ce qui concerne l'admissibilité des titres, ils doivent se "composer d'au moins 50% de textes de création (littéraire ou graphique) d'auteurs canadiens".

Le ministère du Patrimoine canadien a deux programmes d'aide à l'édition: le PADIÉ et le PAP.

Le PADIÉ est un programme comportant quatre volets:

1. L'aide aux éditeurs: "L'aide financière sera calculée selon une formule de financement basée sur les ventes admissibles de chaque maison d'édition pour son plus récent exercice financier par rapport au total des ventes admissibles de toutes les maisons d'édition participantes"¹¹. La contribution maximale que pourra recevoir une maison d'édition, ou un groupe de sociétés affiliées est de 750 000\$ par année financière.

2. L'aide à l'industrie et aux associations se compose de deux modes de financement:

a) les projets à caractère industriel, visant à améliorer la vigueur de l'industrie du livre canadien. Les candidats admissibles sont les associations, organismes, agences et entreprises représentant un ou plusieurs secteurs de l'industrie du livre. L'aide financière accordée dépend du budget du PADIÉ (pour toute aide financière de 50 000\$ et plus, les états financiers vérifiés du projet sont requis).

b) les projets de recherche et de formation professionnelle: une aide financière est réservée aux associations professionnelles représentant les maisons d'édition canadiennes: "Les associations professionnelles d'éditeurs de livres peuvent également recevoir une aide financière pour organiser des cours et des séminaires et établir des programmes de formation professionnelle à leurs membres"¹². L'aide comprend les frais de déplacement et de logement reliés aux projets de formation professionnel et ils ne doivent pas dépasser 25% du budget de l'ensemble du projet.

3. L'aide à la distribution:

Sont admissibles les associations professionnelles, organismes, agences de l'industrie du livre, éditeurs admissibles au PADIÉ qui détiennent les contrats de distribution d'au moins deux autres maisons d'édition admissibles au PADIÉ. (Les états financiers vérifiés du projet peuvent être exigés pour toute aide financière de 50 000\$ ou plus).

4. L'aide à la commercialisation internationale

Celle-ci sert à favoriser la diffusion et la promotion de livres d'auteurs canadiens. Il est à préciser que c'est L'AELC qui administre ce volet au nom du Patrimoine canadien. Les objectifs de l'AELC sont de familiariser les éditeurs avec les marchés d'exportation, d'aider les entreprises à mettre en oeuvre des stratégies d'exportation, de développer un centre d'information et de recherche sur les marchés étrangers et l'exportation. Ce volet comprend deux modes de financement: l'aide à la commercialisation des droits à l'étranger et l'aide à l'exportation: "Par le truchement du PAP, le ministère du Patrimoine canadien permet aux publications canadiennes admissibles, y compris les périodiques, les bulletins commerciaux, les petits journaux hebdomadaires locaux et certains autres hebdomadaires postés et livrés au Canada, de bénéficier de tarifs postaux subventionnés"¹³ et d'être diffusées et distribuées.

L'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) "administre au nom du ministère du Patrimoine canadien le volet Aide à la commercialisation internationale (ACI) du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ). Dans le cadre du volet ACI, l'AELC a pour objectif de développer et de soutenir les ventes à l'exportation des éditeurs canadiens. L'ACI est constituée de deux programmes de finance-

ment, soit le Programme d'aide à l'exportation (PAE), soit le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ)"¹⁴.

Le programme d'aide à l'exportation (PAE) a pour but de fournir une aide financière aux éditeurs souhaitant élargir les marchés d'exportation de leurs livres canadiens. Le programme est conçu pour aider les maisons d'édition à développer et à soutenir leurs ventes à l'exportation. En guise de financement, "la contribution de l'AELC est établie selon le niveau des ventes nettes à l'exportation atteint par l'entreprise dans le cadre de son exercice financier complet le plus récent (contribution de base) et selon le taux de croissance annuel moyen des ventes nettes à l'exportation de l'entreprise au cours de ses trois derniers exercices financiers (contribution selon le taux de croissance)" (AELC, p. 3).

Le programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ) a pour but d'aider les éditeurs (et les associations nationales) à participer à des événements commerciaux internationaux. Le volet A veut rejoindre l'exposant sur un stand collectif canadien ou québécois (foires du livre). Le volet B s'attarde aux événements tels que les foires, salons ou conférences et congrès, "se déroulant à l'étranger où aucune exposition collective n'est organisée et où existe la possibilité de vendre des droits ou des produits finis ou encore, de négocier des ententes de distribution" (AELC, p. 5).

Le programme culturel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI) subventionne les particuliers, les établissements ou les organismes qui se consacrent à la création, à l'interprétation, à la promotion ou à la commercialisation de produits culturels canadiens sur le marché international dans les disciplines suivantes: arts de la scène; arts visuels et arts médiatiques; littérature et édition; film, vidéo et télévision. Le projet Littérature et édition a des fonds disponibles pour des projets promotionnels (tournées de lecture et d'événements médiatiques) et pour la participation d'écrivains ou de leurs agents à d'importantes foires internationales du livre.

Le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) comporte quatre programmes d'aide:

1. "La Stratégie de développement des marchés (SDM), qui est l'élément clé du PDME, découle de la nécessité d'une planification commerciale à plus long terme pour faire face à la concurrence croissante sur les marchés internationaux. Au lieu d'approuver les projets à la pièce, la SDM consentira une aide globale couvrant les visites, la participation aux foires et les initiatives d'aide au marketing en fonction du plan de commercialisation de l'année courante ou des deux prochaines années de la société". "La contribution annuelle du PDME se situe entre 5 000 et 50 000 \$ par demande"¹⁵.

2. Entreprises novices à l'exportation: la contribution maximale du PDME est de 7 500 \$ par demande.
3. Soumissions pour projets d'immobilisations: la contribution se situe entre 5 000 et 50 000 \$ versés aux sociétés canadiennes pour la préparation de soumissions en vue de la signature d'un marché afin d'aider ces sociétés à faire face à la concurrence étrangère dans le cadre de soumissions pour de grands projets d'immobilisations à l'extérieur du Canada (ex.: ingénierie, construction, architecture et gestion-conseil).
4. Activités des associations commerciales: il s'agit d'une aide destinée aux associations commerciales ou industrielles nationales au titre des activités spéciales.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec dispose d'un programme d'aide financière à l'entreprise qui comporte deux volets: Innovation et Développement des marchés d'exportation:

Le volet Innovation, qui offre une aide financière à l'intégration de nouvelles compétences au sein de PME québécoises, assume une partie des salaires pour de nouveaux postes stratégiques reliés à des projets de recherche-développement industrielle, de transfert de technologie, de production à valeur ajoutée et d'amélioration de produits existants.

Le volet Développement des marchés d'exportation, en plus d'une aide financière à l'embauche de personnel qualifié pour de nouveaux postes stratégiques en commerce international, appuie aussi financièrement la réalisation d'activités préparatoires à l'exportation, la réalisation d'activités de promotion et de prospection de marchés étrangers, et la mise en oeuvre de projets spéciaux.¹⁶

Pour les deux volets, l'aide maximale se chiffre à 22 500 \$ pour une période de deux années consécutives (salaire). La Démarche préparatoire à l'exportation prévoit une aide maximale de 1 000 à 3 000 \$; la Promotion et prospection de marchés à l'étranger: une aide maximale de 10 000 \$ par an; les Missions de groupe: une aide maximale de 800 \$ à 2 500 \$/an; la Réalisation d'un projet spécial relié au commerce international: une aide remboursable maximale de 50 000 \$ pour un projet soumis par une seule entreprise, 75 000 \$ pour un projet soumis par un regroupement d'entreprises. S'ajoute un programme "promotion — prospection/nouvel exportateur seulement". Les entreprises admissibles à ces programmes sont celles dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 millions de dollars.

La Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) soutient l'édition par un programme qui "vise à accroître la production et la diffusion de titres québécois"¹⁷. Le programme comporte cinq (5) volets:

Le premier volet concerne l'aide à l'édition. Les objectifs sont de "soutenir l'édition, la réédition et la réimpression de catégories d'ouvrages à fort contenu culturel" (SODEC, p. 2). La subvention maximale accordée est de 100 000\$.

Le deuxième volet, l'aide à la promotion — marché québécois, a pour objectifs de soutenir la promotion des ouvrages québécois et de développer et consolider le marché québécois. La subvention minimale est de 1 000 \$; la subvention maximale, de 25 000\$.

Le troisième volet, l'aide à l'édition spécialisée, veut "encourager la production et la promotion dans le domaine des produits québécois d'édition spécialisée (affiche et reproduction d'oeuvres d'art) (...) Le montant accordé aux projets ne pourra excéder 50 % du coût total du projet soumis par l'entreprise, jusqu'à un maximum de 15 000\$" (SODEC, p. 4).

Le quatrième volet, la participation aux salons du livre, veut encourager les éditeurs québécois à participer aux neuf salons du livre au Québec subventionnés par la SODEC. La subvention atteint un maximum de 5000\$ pour un éditeur ou un regroupement d'éditeurs; elle est calculée selon la distance couverte pour se rendre au salon (100 km à plus de 600 km).

Enfin, le cinquième volet concerne le transport de livres au Québec. L'objectif est de "réduire les coûts élevés de transport de livres au Québec pour les librairies agréées établies à l'extérieur de la région de Montréal" (SODEC, p. 6). Le montant maximal alloué varie selon les quatre zones où sont situées les librairies agréées: de 950\$ à 1 400\$.

Un programme d'aide aux librairies agréées¹⁸ comporte, lui aussi, cinq volets: aide à la promotion; aide à la modernisation; aide à l'informatisation; aide à la consolidation; aide au transport de livres au Québec (même programme que le précédent).

Dans son "historiographie de la diffusion subventionnée" de 1959 à 1985, Josée Vincent¹⁹ fournit peu de statistiques, hormis les tableaux de pourcentages et de titres compris dans les annexes, mais ses chapitres (Pour une promotion du livre québécois à l'étranger; Pour la diffusion du livre en France: le Centre de diffusion du livre canadien-français; La réplique du gouvernement fédéral: "Livres du Canada-Books from Canada"; La fin des grands rêves: la Librairie du Québec) font ressortir l'histoire des débuts de la promotion, les tentatives de diffusion collective par des associations, par des gouvernements et leurs échecs, ainsi qu'un repli des éditeurs après l'échec de la Librairie du Québec, de 1978 à 1985. Selon l'auteure, les éditeurs importants ne croiraient plus aux tentatives collectives, dans les années 1990, à cause de ces échecs successifs.

Puis, Josée Vincent épilogue sur les projets plus récents, dont The Abbey Book Shop, une librairie canadienne sise à Paris depuis 1989, et la

Librairie du Québec, prise 2, depuis 1995 à Paris. Après avoir fait un bref survol des années 1990, où elle cite des journalistes et intervenants du livre plutôt pessimistes, et des éditeurs échaudés, elle remarque quelques percées intéressantes de gros éditeurs (*La courte échelle*; Québec-Amérique) sans que cela ne rejaillisse nécessairement sur les autres éditeurs québécois, croit-elle. Les relations des éditeurs québécois avec la France seraient devenues plus individuelles, et les livres québécois diffusés par des distributeurs français.

Conclusion

Ces statistiques sur le livre québécois pour la jeunesse, démontrent, d'après le ministère de la Culture et des Communications, que 7% des maisons d'édition agréées, en 1995, sont des éditeurs qui publient pour la jeunesse et qui récoltent 10% des recettes. Le nombre de leurs titres publiés atteint 17% de la production totale québécoise et le tiers de la production littéraire. Le tirage de ces livres est aussi le plus élevé. Selon Statistique Canada (1996-97), 14% des ouvrages publiés au Québec sont des livres pour les jeunes, tandis que les chiffres de la Bibliothèque nationale du Québec, en 1996, démontrent que 5% (469/9 022) des titres de livres et brochures publiés sont des ouvrages pour la jeunesse. Même si on peut effectuer des rapprochements, notamment sur les tirages plus élevés des livres pour la jeunesse, il est aisé de constater des variantes d'un rapport statistique à un autre, les catégories de livres et d'éditeurs admis n'étant pas toutes les mêmes.

Du côté des programmes gouvernementaux d'aide à l'édition, on peut constater que l'aide financière a sensiblement augmenté, de 1983 à 1995, et que des programmes d'aide très diversifiés couvrent à peu près tous les domaines de l'industrie du livre: les subventions globales; les subventions aux nouveaux éditeurs; l'aide aux éditeurs, aux associations, à la distribution, à la commercialisation internationale (exportation, commercialisation des droits à l'étranger), à la promotion, au transport des livres, au développement des marchés, à la participation aux salons du livre, etc.

Philippe Schuwer croit que "l'Édition internationale tente de faire le point sur les stratégies d'aujourd'hui et d'inciter les éditeurs à imaginer d'autres solutions de renouvellement. L'innovation, dans cette discipline comme dans toutes les autres formes d'activités industrielles, repose sur une nouvelle maîtrise des approches et des lois économiques. (...) la coédition et la coproduction représentent le pari du futur, en cette fin de siècle, pour de nombreux secteurs"²⁰. Aussi, "l'Édition pour la jeunesse demeure un terrain privilégié pour la coédition: dans l'univers de la fiction, les archétypes, l'universalité des auteurs classiques et des mythes, leur intextinguible durée n'empêchent pas l'essor d'un courant innovateur, longtemps d'origine anglaise et, de nos jours, mieux partagé"²¹.

La continuation de mon projet global sur les conditions de diffusion

du livre québécois pour la jeunesse en France pourrait permettre d'ouvrir de nouvelles recherches. En effet, des recherches ultérieures pourraient dégager quels sont les moyens mis de l'avant par les éditeurs québécois et français pour percer les marchés internationaux; effectuer des études de marché sur les terrains français et québécois; élaborer des stratégies permettant une meilleure diffusion du livre québécois pour la jeunesse en France; tester ces solutions auprès des intervenants rencontrés; identifier les obstacles et les barrières que dresse la France devant les éditeurs québécois et dégager des pistes de solution qui fourniront des indications sur le type d'actions à entreprendre par les éditeurs et instances gouvernementales afin de mieux pénétrer le marché français. La France et le Québec pourraient d'ailleurs retirer des avantages mutuels de ces échanges de statistiques sur le livre pour la jeunesse, à commencer par la création de liens entre les associations du livre pour la jeunesse québécoises et françaises par un échange d'information continu.

Notes

- 1 Latouche, Daniel, "Un Observatoire du livre ... pourquoi?", *Livre d'ici*, vol. 23, no 6, février 1998, p. 15-16.
- 2 Déri, Thomas, "Amélioration des échanges dans le domaine du livre entre le Canada et la France", pour le ministère des Communications du Canada", avril 1992, p. 70.
- 3 Hardy, Gaëtan, Hélène Vachon, avec la coll. de Jean Demers et Sylvie Jobin, *Rapport statistique. Les maisons d'édition agréées de 1983 à 1995*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1998, 39 p., page 3.
- 4 Statistique Canada, "Profil de l'édition et de la diffusion exclusive de livres au Canada, 1991-1992 à 1994-1995 et 1996-1997". Tableaux tirés de l'Enquête auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres 1996-1997 (Culture, tourisme et Centre des statistiques sur l'éducation).
- 5 Fournier, Claude, *Statistiques de l'édition au Québec en 1996*, publications reçues en dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 1997.
- 6 Bessette, Luc, *Indicateurs d'activités culturelles au Québec*, Bureau de la statistique du Québec, Publications du Québec, 1997, p. 73.
- 7 Québec Édition, "Statistiques, ventes par catégorie", Paris 1998, p. 2-4.
- 8 "Les stages de janvier à décembre 1999", *L'Édition du livre en France — Statistiques*, Paris, ASFORED, s.d.
- 9 Statistique Canada, *op. cit.*, Tableau 26.
- 10 "Renseignements sur les programmes", Conseil des Arts du Canada 1998-1999.
- 11 "Programme d'aide au développement de l'Industrie de l'édition (PADIÉ)", Patrimoine canadien, guide du demandeur 1998-1999, p. 6.
- 12 *Ibid.*, p. 9.
- 13 "Programme d'aide aux publications (PAP)", Patrimoine canadien, guide d'enregistrement du candidat 1997-1998, 10 p.

- 14 "Lignes directrices 1998-1999. Aide à la commercialisation internationale", L'association pour l'exportation du livre canadien (AELC), p. 1.
- 15 "Programme de développement des marchés d'exportation, guide du PDME, MAECI, p. 3.
- 16 "Impact PME 1998-1999", p. 2.
- 17 "Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée", SODEC, en vigueur le 1er avril 1998, p. 1.
- 18 "Programme d'aide aux librairies agréées", en vigueur le 2 novembre 1998.
- 19 Vincent, Josée, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)*, Nuit blanche éditeur, 1997 (Études), 231 p.
- 20 Schuwer, Philippe, *L'Édition internationale. Coéditions et coproductions, nouvelles pratiques et stratégies*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, p. 12.
- 21 *Ibid.*, p. 33.

Bibliographie

A. Rapports statistiques sur l'édition au Québec et au Canada

- Bessette, Luc, *Indicateurs d'activités culturelles au Québec*, Bureau de la statistique du Québec, Publications du Québec, 1997. Chapitre 2, pages 73 à 78.
- Fournier, Claude, *Statistiques de l'édition au Québec en 1996*, publications reçues en dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 1997.
- Hardy, Gaëtan, Vachon, Hélène, avec la coll. de Jean Demers et Sylvie Jobin, *Rapport statistique. Les maisons d'édition agréées de 1983 à 1995*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1998, 39 p.
- Québec Édition (Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), "Statistiques, ventes par catégorie", Paris 1998.
- Statistique Canada, "Profil de l'édition et de la diffusion exclusive de livres au Canada, 1991-1992 à 1994-1995 et 1996-1997". Tableaux tirés de l'"Enquête auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres 1996-97" (Culture, tourisme et Centre des statistiques sur l'éducation).

B. Programmes gouvernementaux d'aide à l'édition

- Association pour l'exportation du livre canadien (AELC), "Lignes directrices 1998-1999. Aide à la commercialisation internationale", 8 p.
- , "Programme d'aide à l'exportation (PAE)", 1998-1999.
- , "Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ), 1998-1999.
- Conseil des Arts du Canada, "Renseignements sur les programmes", 1998-1999.
- , "Programme d'aide aux nouveaux éditeurs et subventions globales", 1998-1999.
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), "Le programme culturel: conditions générales d'admissibilité".
- , "Programme de développement des marchés d'exportation, guide du PDME", 24 p.
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec, "Impact PME" (programme d'aide financière à l'entreprise: Innovation et Développement des marchés d'exportation), Gouvernement du Québec, 1998-1999.
- Ministère du Patrimoine canadien, "Programme d'aide aux publications (PAP)", guide d'enregistrement du candidat 1997-1998, 10 p.

- , "Programme d'aide au développement de l'Industrie de l'édition (PADIÉ)", guide du demandeur 1998-1999, 16 p.
- Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), "Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée", en vigueur le 1er avril 1998, 8 p.
- , "Programme d'aide aux librairies agréées", en vigueur le 2 novembre 1998.

C. L'édition en France

"Les stages de janvier à décembre 1999", *L'Édition du livre en France — Statistiques*, Paris: ASFORED, Centre de formation du syndicat national de l'édition, s.d.

D. Périodiques

Annuaire 94/95 de l'édition au Québec,
Annuaire 1996-1997 de l'édition au Québec et au Canada français,
Annuaire 1997-1998 de l'édition au Québec et au Canada français,
 Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)/*Livre d'ici*.
Livre d'ici (1994-1998)

E. Rapports et ouvrages de référence

- Déri, Thomas, "Amélioration des échanges dans le domaine du livre entre le Canada et la France", rapport écrit pour le ministère des Communications du Canada (Patrioine canadien) avril 1992, 140 p.
- Latouche, Daniel, "Un Observatoire du livre ... pourquoi?", *Livre d'ici*, février 1998, vol. 23, no 6, p. 15-16.
- Legendre, Bertrand, sous la dir. de, *Les Métiers de l'édition*, Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 1996, 296 p.
- Schuwer, Philippe, *L'Édition internationale, coéditions et coproductions, nouvelles pratiques et stratégies*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, 224 p.
- Vincent, Josée, *Les Tribulations du livre québécois en France*, Nuit blanche éditeur, 1997, 234 p.

F. Lettres d'éditeurs

- Robert Soulières (Soulières éditions), 25 novembre 1996.
- Bertrand Gauthier (La courte échelle), 9 décembre 1996.
- Raymond Vézina (Graficor), 9 décembre 1996.
- Daniel Sernine, (Mediaspaul), 11 décembre 1996.
- Rémy Simard (Boréal), 20 décembre 1996.

Édith Madore is doing post-doctoral research and has published several articles and one monograph on Quebec children's literature.